

Transfert du cinéma Saint Gilles

Lors de la séance du Conseil Municipal du 22 juin dernier, notre groupe a émis un avis favorable à l'accompagnement du projet par la commune:

Pour la garantie limitée à 50% des prêts contractés à hauteur de 858 000 €, mais aussi pour une subvention de 50 000€ qui va permettre de déclencher les autres subventions des collectivités territoriales et d'optimiser l'aide du Centre National du Cinéma.

Cependant nous avons demandé que la communauté d'agglomération se substitue à l'intervention de la commune de Pornic pour plusieurs raisons:

Tout d'abord, comme le montre l'étude de marché, la pérennité de ce projet repose sur la fréquentation du cinéma par les habitants des communes se situant principalement dans un rayon de 20 min et par conséquent des communes de l'Agglomération.

Désormais, les taxes des zones d'activité étant perçues par l'Agglomération, pourquoi la ville de Pornic devrait-elle seule en porter les risques et coûts éventuels? Surtout que le cinéma est le facteur clé de succès reconnu de cette nouvelle zone.

Nous avons également noté que selon les expériences d'autres créations de multisalles, les cinémas associatifs voisins sont peu impactés, le succès reposant notamment sur une clientèle nouvelle (les jeunes principalement) et surtout sur une fréquentation plus assidue des habitants.

Une fois n'est pas coutume, des membres de la majorité ont en séance soutenu cette proposition.

Il reste à résoudre le problème des transports collectifs pour les personnes ne disposant pas de moyens de locomotion personnels.

Nous souhaitons à toutes et à tous de belles fêtes de fin d'année en ayant une pensée particulière pour les personnes isolées.

Les élus V&D

<http://valeursetdynamisme-asso.fr/>